

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du mardi 7 avril 2015 Par suite d'une convocation en date du 30 mars 2015, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mardi 7 avril 2015 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamossset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 14 Présents : 12 Votants : 13 Délibération n°D_2015_04_07_09</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamossset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Christophe Albert, M. Jean-Luc Barthod, M. Fabrice Bonnard, M. Alain Cartier, M. Aurélien Chaîne, Mme Maryline Derouet, M. Fabrice Excoffier, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absent ayant donné procuration : M. Philippe Marguerie à M. Christophe Albert Absente excusée : Mme Sandrine Jallin Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Christophe Albert est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Budget principal M14 – Montant des subventions allouées aux associations pour l'exercice 2015

Après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 3 abstentions, le conseil municipal décide d'allouer aux associations pour l'exercice 2015 les subventions suivantes :

Classe CLIS Frangy (voyage des élèves du Burkina Faso à Frangy)	200,00 €
Foyer Socio-Educatif du Collège du Val des Usses	300,00 €
Mission locale du Genevois	350,00 €
Stimul'Usses	200,00 €
Harmonie municipale de Frangy	300,00 €
Fédération sportive du Val des Usses (judo, tennis, badminton, intercrosse, foot)	1 000,00 €
Football club de Frangy	100,00 €
Association familles Rurales du Canton de Frangy (centre aéré été)	100,00 €
Les Aînés des 3 Clochers (club des anciens Chavannaz-Contamine Sarzin-Marlioz)	200,00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers de Frangy	250,00 €
Souvenirs français - section Frangy	100,00 €
Union des anciens combattants - section Frangy	150,00 €
Association des Donneurs de Sang et d'Organes de la Région de Frangy	50,00 €
A.P.F. (Association des Paralysés de France)	50,00 €
AFM Téléthon	100,00 €
Alisé (promotion des soins palliatifs)	50,00 €
Alzheimer Haute-Savoie	100,00 €
Association "Les Restaurants du Cœur"	100,00 €
Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP)	50,00 €
Association Prévention Routière	50,00 €
Banque Alimentaire de Haute-Savoie	100,00 €
Comité départemental Handi-sport	100,00 €

De l'ombre à la lumière (déficients visuels)	Reçu en préfecture le 13/04/2015
FNATH (Association des accidentés de la vie)	Affiché le 50,00 €
FOL / UFOVAL 74	13 AVR. 2015 50,00 €
Groupe d'Intervention et de Secours en Haute-Savoie (GIS 74)	50,00 €
Ligue Nationale Lutte Contre le Cancer	100,00 €
Locomotive (accompagne les enfants, et leur famille, atteints de cancer ou de	50,00 €
Opération Nez rouge Haute-Savoie	50,00 €
SOS Amitié (prévention du suicide)	50,00 €
TOTAL	4 450,00 €

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif du budget principal M14 de l'exercice 2015.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
Compte tenu de sa télétransmission le : 13 AVR. 2015	Fait à Contamine Sarzin, le 13 avril 2015
Et de la publication le : 13 AVR. 2015	Le Maire, A. CHAMOSSET


